

Le juge. - Vous aviez l'intention de tuer le plaignant ? Le prévenu. — De le voler, monsieur le président, pas de le tuer.

Le juge. — Alors, pourquoi aviez-vous un revolver chargé sur vous ?

Le prévenu. — Oh! ça, vous comprenez... la nuit... on peut rencontrer des voleurs.



Le monsieur. — Dis donc, gamin, cours me chercher mon chapeau. Le gamin. — Je vous $\,$ vois venir, vous fileriez avec ma brouette $\,!$



Quelle adorable blonde là-bas, avec ses cheveux d'or...
Oui, des cheveux qui ont coûté trois mille francs au bas mot.
Et ces dents, un écrin de perles...
Garanties trois ans.
Bref, elle est ravissante.
C'est-à-dire qu'elle n'est pas mal.
Monsiour is ne vous permettrai pas de dénigrer, par esprit de cestion. —Monsieur, je ne vous permettrai pas de dénigrer, par esprit de contradiction, une personne que vous ne connaissez pas.
—Mais je la connais mieux que vous, c'est ma belle-mère.



Premier financier. — Qu'est donc devenu votre procès avec cette canaille de X... qui vous a volé cent mille francs ? Second financier. — Oh! tout est arrangé ; il a épousé ma fille.



—Ayez pitié d'un pauvre aveugle!
—Mais vous m'avez l'air d'y voir très clair!
—Oh! monsieur, ce n'est pas moi qui suis aveugle, c'est mon chien!



L'amateur. — Que c'est beau, la sculpture, vous devriez m'apprendre ça ; ce ne doit pas être difficile.

L'artiste. — Pas du tout ; en prend un bloc de marbre et, avec un ciseau, on enlève ce qu'il y a de trop... Et c'est fini... Pas plus malin que ca